

Inauguration des ombrières photovoltaïques de la Ville de Guérande

La Ville de Guérande prend sa part dans la transition énergétique et facilite le développement des énergies renouvelables sur son territoire. Six parkings de la ville sont désormais équipés d'ombrières photovoltaïques permettant de produire l'équivalent de la moitié de la consommation électrique des bâtiments municipaux.

Après l'installation en 2010 de panneaux photovoltaïques sur l'école de la Madeleine et la pose de panneaux sur le toit de l'Hôtel de Ville en 2020 (qui permettent d'assurer la fourniture de 25% des consommations du bâtiment), la Mairie de Guérande a souhaité accélérer la production d'énergies renouvelables sur son territoire. Objectif : limiter au maximum son empreinte carbone pour répondre aux enjeux environnementaux actuels. En 2021, un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé pour l'installation d'ombrières sur les parkings de la ville. 3 ans plus tard, ils sont 6 à en être équipés : centre aquatique, complexes sportifs Jean Ménager et Kerbiniou, salle de sport du pays blanc, La Poste et Bois Rochefort.

Pour la réalisation de ce projet (installation et exploitation), la Ville de Guérande a été sollicitée par la SAS Ombrières de Loire-Atlantique issue d'un partenariat entre la SEM EnR44 et See You Sun, jeune entreprise bretonne spécialisée dans le déploiement d'ombrières solaires. La SEM EnR44 accompagne, développe et exploite des unités de production d'énergies renouvelables sur le territoire de la Loire-Atlantique, avec et pour les collectivités.

Six ouvrages sont donc installés et opérationnels sur le territoire de Guérande et permettent de produire chacun entre 100kWc et 200kWc (Le kilowatt-crête correspond à une capacité de production électrique de 1 000 watts, dans des conditions standards de référence). L'ensemble produit donc près de 1 000 kWc, soit près de la moitié de la consommation électrique des bâtiments communaux guérandais (gymnases, salles polyvalents, écoles...).

L'énergie produite est à ce jour intégralement injectée sur le réseau et revendue à un fournisseur d'électricité. La Ville de Guérande pourra néanmoins acheter en direct cette énergie en autoconsommation collective si les conditions économiques sont favorables.

Vertueuses sur le plan environnemental, ces ombrières permettent également d'améliorer le confort des usagers des parkings concernés. En effet, elles protègent les véhicules des intempéries (soleil, pluie, neige, grêle) ce qui est très appréciable et notamment en période de fortes chaleurs. Ces installations viennent donc répondre à un besoin déjà exprimés par la population guérandaise. Elles peuvent également être une solution adaptée pour l'organisation d'évènements sur les parkings concernés à l'image des nombreux vide-greniers qui se déroulent sur le territoire guérandais.

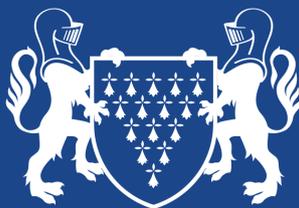
A retenir :

- 6 parkings équipés sur le territoire
- 1 000 kWc produits soit près de 50% de la consommation des bâtiments municipaux
- 0€ soit le coût du projet, entièrement financé et pris en charge par Ombrières de Loire-Atlantique

Paul DAVY
Directeur de la communication

 06 80 80 04 83

 paul.davy@ville-guerande.fr



  
ville-guerande.fr

Hôtel de ville
7 place du Marché au Bois
44350 Guérande
02 40 15 60 40

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**